

J'ai "ma place" au travail

ANTOINE...

L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER !

Par Christian Asselin

Nous entendons souvent dire des personnes qui doivent se déplacer en fauteuil roulant qu'elles sont clouées à leur fauteuil. Ce serait très mal connaître Antoine de penser ainsi... Malgré son handicap et grâce à sa détermination et son courage, Antoine conduit sa voiture, enfourche son véhicule tout-terrain, possède son bateau, voyage avec ses amis et travaille 40 heures par semaine pour une entreprise de Mont-Laurier.

Antoine a aujourd'hui 28 ans. Alors qu'il n'avait que cinq ans, les médecins détectent chez lui une forme

d'arthrite rhumatoïde, une maladie qui affecte toutes les articulations de son corps. À 8 ans, il n'est plus en mesure de marcher et doit passer cinq longues années à l'hôpital. À sa sortie, il a le choix de vivre ou de se laisser vivre. Comme il le mentionne, il choisit à ce moment d'opter pour la première option. « Je voulais faire plus de ma vie que de simplement recevoir chaque mois une pension du gouvernement », dit-il.

Bien qu'il rêvait plus jeune de travailler dans l'industrie du bois, une fois ses études secondaires complétées et conscient de ses limites, Antoine se tourne vers d'autres alternatives et suit un cours de réintégration au travail. Une fois son diplôme en poche, il passe le bottin téléphonique au peigne fin et place quelques appels dans l'espoir de se trouver un emploi. « Je voulais simplement qu'on me donne une chance et qu'on voit ce que j'étais capable de faire », mentionne Antoine qui ne voit pas son handicap comme étant une contrainte à l'emploi.

Après avoir distribué des circulaires avec son frère pendant une dizaine d'années, il travaille, depuis 1997, pour Gérald Gosselin des Attaches Sunpak de Mont-Laurier. Ce dernier avoue avoir hésité à intégrer Antoine au sein de son entreprise la première fois qu'il l'a vu. C'est son épouse qui lui a toutefois fait réaliser que lui aussi pourrait un jour se retrouver dans une telle situation et qu'il serait très heureux à ce moment qu'une personne lui donne sa chance. Même s'il a dû adapter son entreprise pour permettre à Antoine d'y circuler librement, il n'a jamais regretté sa décision.

« Antoine est un modèle pour les autres employés, je ne l'ai jamais vu découragé. Il est vaillant, honnête et déterminé. Si un jour je le perdais, son remplaçant aurait alors de grands souliers à chausser. », mentionne Monsieur Gosselin.

Les personnes handicapées sont des héros obscurs qui prennent leur place dans la société, notamment par une présence de plus en plus accrue sur le marché du travail. L'exemple d'Antoine permettra à un grand nombre de personnes, mais plus particulièrement aux gestionnaires d'entreprises, de s'ouvrir à des individus exceptionnels qui ont su tirer profits de leur différence afin de devenir des personnes essentielles dans leur milieu de travail.



Travaille

Antoine

Saviez-vous que:

*La PME est le principal employeur des personnes handicapées ?
54,7% de ces personnes oeuvrent dans une entreprise
comptant 50 employés ou moins.*

- Les services offerts par Intégration -Travail Laurentides sont rendus possibles grâce à l'aide financière d'Emploi Québec
- Ce reportage est rendu possible grâce au ministère des Ressources humaines et Développement des compétences du Canada